



## **Comptes rendus des CAP relatives aux mouvements de mutation des agents de catégorie C et B au 01/09/2017**

### **Catégorie C :**

Le mouvement fait ressortir un taux de couverture de seulement 92,01 %.

La direction a décidé de geler 3 postes de catégorie C à savoir au SPFE de Roanne, au CDIF de ST ETIENNE et à la Paierie départementale.

FO DGFIP 42 a déploré le changement d'affectation d'un agent ALD par rapport aux collègues dans la même situation. Nous avons alors fait remarquer au président la contradiction des propos visant la stabilité d'affectation des agents stagiaires de catégorie C.

L'EDR va de plus en plus servir de variable d'ajustement pour combler les sous-effectifs.

Un agent handicapé a été recruté en vue d'être affecté à la trésorerie de ST ETIENNE CHU.

### **Catégorie B :**

Le mouvement fait ressortir un taux de couverture de seulement 96,33 % soit pour la Loire 12,6 emplois vacants.

La direction a décidé de geler 4 postes de catégorie B à savoir à la Trésorerie de RENAISSANCE, au PCE de ST ETIENNE, au SIE de ST ETIENNE et à la Trésorerie de ST SYMPHORIEN de LAY.

Grâce à FO DGFIP, un collègue a finalement obtenu satisfaction dans son affectation.

FO DGFIP s'insurge face aux arbitrages effectués par la direction quant aux affectations des agents en position d'ALD.

Dorénavant le projet de mouvement des agents titulaires sera publié sur Ulysse 42

Vos élus FO DGFIP 42